

# Dossier de souscription d'actions dans l'entreprise citoyenne ALOé

Ce dossier peut être téléchargé depuis notre site internet [www.aloe40.fr](http://www.aloe40.fr)



S.A.S. à capital variable ALOé  
Siège social :  
13 allée des Palombières 40140 SOUSTONS  
SIREN : 900 028 014

**Vous avez choisi de devenir coproducteur d'une énergie durable et locale  
ou d'offrir à un(e) proche une ou des actions de la S.A.S. ALOé, Merci à vous !**

|                                                                                                                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Présentation</i> .....                                                                                                                                             | 2  |
| Combien d'actions souhaitez-vous souscrire ?.....                                                                                                                     | 2  |
| <i>Dossier à compléter</i> .....                                                                                                                                      | 3  |
| Bulletin de demande de souscription d'actions dans la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) à capital variable ALOé.....                                            | 3  |
| Premier cas : le souscripteur est une personne physique.....                                                                                                          | 3  |
| Deuxième cas : le souscripteur est une personne morale (société, commune, association... ).....                                                                       | 4  |
| Pour chacun des deux cas ci-dessus, le souscripteur déclare vouloir acquérir des actions dans la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) à capital variable ALOé..... | 5  |
| <i>Constitution du dossier à envoyer</i> .....                                                                                                                        | 8  |
| Où retourner le dossier ?.....                                                                                                                                        | 8  |
| <i>Compléments d'information</i> .....                                                                                                                                | 9  |
| Comment fonctionne la société ?.....                                                                                                                                  | 9  |
| Qu'est-ce qu'une action ?.....                                                                                                                                        | 9  |
| Qu'est-ce que le capital d'une société ?.....                                                                                                                         | 9  |
| Qui peut souscrire des actions ?.....                                                                                                                                 | 9  |
| Combien de temps garder ses actions ?.....                                                                                                                            | 9  |
| Comment devenir actionnaire ?.....                                                                                                                                    | 9  |
| Rémunération des actions.....                                                                                                                                         | 10 |
| Le placement d'argent dans la S.A.S. ALOé est-il sûr ?.....                                                                                                           | 10 |
| Participation à la gouvernance.....                                                                                                                                   | 10 |
| Comment offrir des actions ALOé en cadeau ?.....                                                                                                                      | 10 |
| Comment soutenir l'association fondatrice d'ALOé ?.....                                                                                                               | 10 |

## Présentation

### Combien d'actions souhaitez-vous souscrire ?

Voici quelques exemples pour vous aider à faire un choix éclairé :

| Votre souhait                                                                                                                                                                                | Investissement correspondant |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Acheter une action ou l'offrir à quelqu'un ?                                                                                                                                                 | 1 action : 50 €              |
| Financer et adopter un panneau solaire ?                                                                                                                                                     | 6 actions : 300 €            |
| Financer cinq panneaux solaires qui produiront l'équivalent de votre consommation électrique personnelle annuelle (hors chauffage) soit environ 1 600 kWh/an/personne ?                      | 30 actions : 1 500 €         |
| Financer 15 panneaux solaires qui produiront la consommation de votre famille (exemple de foyer constitué de deux adultes et deux enfants, hors chauffage) soit environ 4 800 kWh/an/foyer ? | 90 actions : 4 500 €         |

## Dossier à compléter

### Bulletin de demande de souscription d'actions dans la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) à capital variable ALOé

La **S.A.S. ALOé** a été créée à l'initiative d'un groupe de citoyens désireux de prendre sa part dans l'engagement du territoire pour la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. ALOé a pour objet de contribuer au développement décentralisé des énergies renouvelables (soleil, vent, biomasse, hydraulique...) via l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite. La SAS ALOé ne peut réaliser d'investissements que sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes (ALO), au sud du département des Landes.

*En souscrivant à la S.A.S ALOé, j'accepte que mes données personnelles soient enregistrées et utilisées pour gérer ma souscription, m'adresser la communication diffusée et me fournir les services et prestations proposés. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, la S.A.S. ALOé s'engage à préserver la confidentialité de mes données personnelles et à ne pas les divulguer à d'autres entités. Par ailleurs, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de ALOé S.A.S. Je dispose également des droits à l'information, à la rectification et à la suppression de mes données personnelles en m'adressant à la S.A.S. ALOé par mail (sas.aloe40@gmail.com) ou par courrier (13 allée des Palombières 40140 SOUSTONS).*

**Attention, chaque rubrique nous est indispensable ! Merci de toutes les remplir en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.**

*L'entrée de tout(e) nouvel(le) actionnaire est soumise à l'agrément du comité de gestion de la société.*

#### Premier cas : le souscripteur est une personne physique

Nom :  Prénom :   
Date de naissance :  Nationalité :   
Adresse :   
Code Postal :  Commune :   
Téléphone fixe :  Téléphone portable :   
Courriel :

Si le souscripteur est une personne mineure, identité de son représentant légal :

Nom :  Prénom :   
Date de naissance :  Nationalité :   
Adresse :   
Code Postal :  Commune :   
Téléphone fixe :  Téléphone portable :   
Courriel :

## Deuxième cas : le souscripteur est une personne morale (société, commune, association...)

Dénomination :   
Forme juridique :   
N° de SIRET :   
Adresse du siège social :   
Code Postal :  Commune :

Représentant légal de la personne morale :

Nom :  Prénom :   
Qualité :   
Téléphone fixe :  Téléphone portable :   
Courriel : ...

**Pour chacun des deux cas ci-dessus, le souscripteur déclare vouloir acquérir des actions dans la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) à capital variable ALOé**

Nombre d'actions souscrites :

Montant total de la souscription :  € (nombre d'actions × 50 €)

☐ Je déclare avoir pris connaissance des [statuts de la S.A.S. ALOé](#).

☐ Je déclare avoir pris connaissance du [DIS](#) m'informant des risques liés à la présente offre publique de titres financiers.

*N.B. : Par la présente, le souscripteur accepte d'être convoqué aux assemblées par courriel, que la société ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la S.A.S. ALOé. L'envoi des documents sera effectué à l'adresse courriel indiquée ci-dessus.*

Fait à :  le :

Signature\* du souscripteur, ou de son représentant légal, le cas échéant :

Signez ici ou renseignez vos initiales :

\* faire précéder la signature de la mention manuscrite suivante :

« bon pour souscription  
de X actions de 50 euros »

Signature de la S.A.S. ALOé :



L'énergie citoyenne !

S.A.S. à capital variable ALOé - 13 allée des Palombières 40140 Soustons - SIRET 900 028 014 RCS Dax

## Charte du nouvel actionnaire

### Participation au projet de la société citoyenne

- participation = souscription d'actions et/ou mise à disposition d'une toiture
- les dirigeants de la société ne sont pas rémunérés ni intéressés aux résultats de la société.

### Valeurs portées par la Société Citoyenne

- inscription dans les démarches Territoire à Energies Positives (TEPOS) ou Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) des collectivités locales
- scénario Négawatt : sobriété – efficacité – énergies renouvelables

### Engagement démocratique

- participation citoyenne avec une gouvernance transparente et partagée
- à l'assemblée générale, 1 actionnaire (avec 1 ou 100 actions) = 1 voix
- coopération entre les citoyens et les collectivités du territoire

### Engagement local

- maîtrise locale de la gestion des projets
- partenariats avec les acteurs économiques locaux

### Engagement écologique

- protection et préservation des écosystèmes et du patrimoine environnemental et paysager
- solidarité avec les générations futures

### Engagement économique et social

- utilisation prioritaire des profits pour le développement de nouveaux projets
- visée non spéculative
- actions pour la réduction des dépenses d'énergie et l'accès aux énergies renouvelables

**En devenant actionnaire de la société citoyenne ALOé, je déclare me reconnaître dans le socle de valeurs énoncées et je deviens ambassadeur de ce collectif initié et animé par les citoyens du territoire.**

Fait à :  le :

Nom :  Prénom :

Signez ici ou renseignez vos initiales :



S.A.S. à capital variable ALOé - 13 allée des Palombières 40140 Soustons - SIRET 900 028 014 RCS Dax

## Déclaration publique d'intérêt

Je soussigné(e),   
reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct avec les entreprises, collectivités publiques, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits sont en lien direct avec les activités de la S.A.S. ALOé. Par ailleurs, je m'engage à actualiser cette déclaration publique d'intérêt dès qu'une modification intervient.

Je suis : (cochez la case)

☐ Un(e) simple actionnaire

☐ Élu(e) membre du conseil de gestion de la S.A.S. ALOé.

Il vous appartient, à réception de l'ordre du jour d'une réunion ou de l'assemblée générale, de vérifier si les liens d'intérêt que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir les membres du conseil de Gestion de la S.A.S. ALOé. En cas de conflits d'intérêts, vous vous engagez à garder une réserve lors des débats et du vote.

Avez-vous une activité principale (travail, emploi) en lien direct avec la S.A.S. ALOé ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, quelle est cette activité ?

Avez-vous une activité bénévole en lien avec la S.A.S. ALOé ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, quelle est cette activité bénévole ?

Etes-vous administrateur ou administratrice d'une autre structure liée à la S.A.S. ALOé ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, administrateur(trice) de quelle structure ?

Etes-vous actionnaire ou co-gérant d'une entreprise en lien avec la S.A.S. ALOé ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, quelle est cette entreprise ?

Avez-vous une activité d'élu dans une collectivité publique en lien avec la S.A.S. ALOé ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, dans quelle collectivité publique ?

Avez-vous un autre lien d'intérêt indirect ? Des liens familiaux ? Parentaux ?

☐ Non

☐ Oui. Si oui, précisez :

Fait à :

le :

Signez ici ou renseignez vos initiales :

## Constitution du dossier à envoyer

- le bulletin de souscription d'action(s)
  - une copie recto-verso de la pièce d'identité (pour un mineur, joindre également celle du représentant légal)
  - une copie d'extrait kbis si personne morale (autre justificatif si association)
  - un RIB (pour percevoir les dividendes)
  - la déclaration d'intérêt complétée et signée
  - la charte du nouvel actionnaire signée
  - le règlement :
    - un chèque établi à l'ordre de « S.A.S. ALOé »
- ou**
- un Virement SEPA à destination de l'IBAN suivant : FR76 1330 6004 2123 1077 3439 259

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR AQUITAINE  
ESPACE CLIENTS INSTITUTIONNELS  
Tel. 0557262087 Fax.

23/07/2021  
00421

#### Intitulé du compte

S.A.S. ALOE  
13 ALLEE DES PALOMBIERES  
40140 SOUSTONS

#### Domiciliation

| Code banque                                      | Code guichet | Numéro de compte                  | Clé RIB     |
|--------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|-------------|
| 13306                                            | 00421        | 23107734392                       | 59          |
| IBAN                                             |              | FR76 1330 6004 2123 1077 3439 259 |             |
| Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT |              |                                   | AGRIFRPP833 |

## Où retourner le dossier ?

- **Soit par courrier postal**, avec paiement par chèque ou par virement, à :  
S.A.S. ALOé 13 allée des palombières 40140 SOUSTONS
- **Soit scanné ou photographié par courriel**, avec paiement par virement uniquement, à : [sas.aloe@gmail.com](mailto:sas.aloe@gmail.com)

Merci de préciser dans le corps du message : « Je suis d'accord avec les clauses du dossier et je consens pleinement à souscrire à la S.A.S. ALOé ».

*N.B. : Le dossier sera traité et validé par le Conseil de gestion d'ALOé. Un exemplaire souscripteur vous sera renvoyé signé par courriel via l'adresse [sas.aloe@gmail.com](mailto:sas.aloe@gmail.com).*

## Compléments d'information

### Comment fonctionne la société ?

ALOé est une Société par Actions Simplifiée.

Son fonctionnement est expliqué en détail dans ses statuts qui vous seront envoyés sur demande à [sas.aloe40@gmail.com](mailto:sas.aloe40@gmail.com).

### Qu'est-ce qu'une action ?

C'est un titre de copropriété. La S.A.S. ALOé est une société à capital variable. Le montant de l'action est fixé à 50 € à la création de la société. Le fait de devenir sociétaire confère aussi bien le droit de participer activement à la vie sociale.

Les risques liés à l'achat d'action(s) ALOé sont repris en détail dans le Document d'Information Synthétique (DIS) qui vous sera envoyé sur demande à [sas.aloe40@gmail.com](mailto:sas.aloe40@gmail.com).

### Qu'est-ce que le capital d'une société ?

L'ensemble des actions souscrites forme le capital de la société. Il garantit sa solidité financière et lui permet de développer de nouveaux services ou activités comme des sites de production d'électricité renouvelable, de constituer un fonds de garantie et d'investissement nécessaire à son développement.

### Qui peut souscrire des actions ?

Toute personne physique satisfaisant aux conditions suivantes :

- être majeur ou majeur sous tutelle ;
- être mineur émancipé ;
- être mineur non émancipé représenté par son tuteur ou administrateur légal ;

Toute personne morale satisfaisant aux conditions suivantes : avoir un numéro SIRET.

### Combien de temps garder ses actions ?

Les actions ne peuvent être cédées ou remboursées pendant les cinq premières années de détention, sauf dérogation accordée par le Conseil de Gestion. Par nature, les projets de production d'énergie sont des investissements à long terme et il est conseillé de conserver les actions pendant une durée de minimum 10 ans.

### Comment devenir actionnaire ?

- Soit en retournant ce bulletin de souscription rempli et signé par courrier postal, accompagné du règlement (chèque ou virement), et des pièces répertoriées en page 8 ;
- Soit en retournant ce bulletin de souscription rempli, signé et scanné par courriel, accompagné du règlement (virement uniquement), et des pièces répertoriées en page 8.

Un exemplaire souscripteur vous sera retourné signé par la S.A.S. ALOé dès l'acceptation de votre adhésion. La souscription minimale est d'une action.

## Rémunération des actions

La rémunération des actions de la S.A.S. ALOé en cas d'exercice excédentaire pourra se faire sous forme de dividendes versés annuellement. La quote-part de cette rémunération sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la société.

À noter que la souscription au capital de la S.A.S. ALOé ne donne pas droit à des réductions d'impôts.

## Le placement d'argent dans la S.A.S. ALOé est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de la S.A.S. ALOé une structure stable et pérenne. Mais souscrire au capital de la S.A.S. ALOé inclut un risque financier, comme toute prise d'action dans le capital d'une société par actions simplifiée. Le risque maximal est à la hauteur du montant souscrit. Les risques liés à l'activité d'ALOé sont les suivants :

- Risques sur le matériel : perte de rendement, détérioration, dégradation ;
- Risque incendie ;
- Risques réglementaires : évolution des contraintes réglementaires engendrant de nouveaux coûts ; normes en matière de sécurité et de recyclage des panneaux ;
- Risque fiscal : augmentation des impôts et taxes ;
- Risques opérationnel et technique, liés à l'exploitation des centrales ;
- Risques météo liés à la production électrique des centrales ;
- Risques liés à la situation financière de la société.

Avec le temps, de nouveaux risques pourront apparaître et ceux présentés pourront évoluer.

## Participation à la gouvernance

Tout actionnaire peut participer aux décisions de la société lors de l'Assemblée Générale, élire ses représentants au Conseil de gestion et être candidat(e) pour siéger au Conseil de Gestion.

## Comment offrir des actions ALOé en cadeau ?

À un mineur par exemple... Il suffit de transmettre le présent dossier à son représentant légal et de lui faire un chèque correspondant au montant souhaité.

Puis, le représentant légal remplira et enverra le dossier de souscription et fera le paiement à ALOé.

## Comment soutenir l'association fondatrice d'ALOé ?

Nous souhaiterions vivement que les souscripteurs adhèrent à l'association Energies Citoyennes Sud Landes (ECSL) à l'initiative de la S.A.S. ALOé. En effet, par l'intermédiaire de ses bénévoles, elle est à la base de tous les projets : recherches de toitures, animations locales, sensibilisation à la transition énergétique...

Contact : [contact@energies-citoyennes-sud-landes.fr](mailto:contact@energies-citoyennes-sud-landes.fr)

Site : <http://energie-citoyenne-sud-landes.fr/>

\* \* \*

**IMPORTANT** : Ces informations sont un résumé des clauses principales concernant l'actionnariat. Seules les clauses figurant dans les statuts de la S.A.S ALOé font foi. Pour toute question ou demande de renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : [sas.aloe40@gmail.com](mailto:sas.aloe40@gmail.com).